

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE 21 mars 2026	
DATE DE CONVOCATION 17 mars 2026	
DATE D’AFFICHAGE 23 mars 2026	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRESENTS	33
PROCURATIONS	0
<u>VOTANTS</u>	33
QUORUM	17

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **VINGT ET UN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MMES, MM. Léna ABOKI, Lahsaine AÏT BABA, Inci ALTUNTAS, Christian AVOLLÉ, Benoît BALUT, Safia BEHILIL RAMDANE, Fadilla BENAMARA, Philippe BOUCAT, Carole CADEIA, Sylvie CARDONA GIL, Jean-Jacques COQUELET, Christophe CORNILLEAU, Béatrice DEBOISSY, Sena DELIKAYA, Maryline DESLANDES, Rachida DORDAIN, Goulwen DOUCOURÉ, Claude FOUAK, Nabil GHOUL, Patrick GRESSENT, Mark GUILLON, Elisabeth LAMBERT, Aurélie LEFEBVRE, Dominique LEGO, Benjamin MARC, Ousmane NDIAYE, Jeanne POUHÉ, Lény RABOTOT, Stéphanie ROUSSELIN, Honda SVINH, Anne-Cécile VINCENT, Deniz YERLIKAYA

formant les Membres en exercice.

Mme Jeanne POUHÉ.

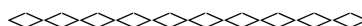
est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, BOUTTIER, BARRY, GODEFROY, MARQUE, DONY et Mmes ECHARD-GOUBERT, BOULANGER, ROSSIGNOL, BARBEY, GALLÉ-TESSONNEAU, LE FAUCHEUR, BEAUTÉ, JÉGU, ZAPPIA.

ORDRE DU JOUR

	Page
Appel nominal par le doyen de l'assemblée qui préside la séance du Conseil municipal jusqu'à l'élection du Maire	2
Désignation d'un(e) secrétaire de séance	2
Proclamation des résultats des élections municipales par le Maire sortant	2
Désignation de deux assesseurs pour l'élection du Maire et des Adjointes	3
PROJETS DE DÉLIBÉRATION	
1 Administration générale	
Élection du Maire	11
Détermination du nombre d'adjoints au Maire	18
Élection des adjoints	19
Lecture de la Charte de l'élu local	24



Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-Jacques COQUELET, doyen de l'assemblée (en application de l'article L. 2122-8 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Mme Jeanne POUHÉ a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Jean-Jacques COQUELET :

« Je vous salue tous, je remercie tous ceux qui nous ont rejoints dans la salle et qui viennent assister à cette séance d'installation du conseil.

Je déclare donc la séance ouverte, ensuite de quoi je déclare l'ensemble des conseillers municipaux installés dans leur fonction. Je vous précise l'ordre du jour, qui bien entendu est consacré à toutes les opérations relatives à l'installation. Il faudra commencer par procéder à l'élection d'un maire, ensuite déterminer le nombre d'adjoints et procéder à l'élection des adjoints. Pour conduire toutes ces opérations, il convient de désigner un secrétaire. Je propose donc que Jeanne Pouhé assure les fonctions de secrétaire. Auparavant, j'inviterai, si vous le permettez, M. le maire sortant, à proclamer les résultats du scrutin municipal du 15 mars dernier. »

Marc-Antoine JAMET

« Merci M. le Président. Vous êtes notre doyen, il est vrai, mais aux âmes bien nées, la valeur ne disparaît pas avec le nombre des années.

Je vais donc annoncer les résultats. Je crois que c'est une obligation d'avantage qu'une faculté. Municipal 2026, premier tour, 15 mars 2026.

Total des inscrits, 8 329.

Total des votants, 3 728, ce qui fait un pourcentage de 44,76%.

Total des bulletins blancs, 81, c'est-à-dire 2,17.

Total des nuls, 40, ce qui fait 1,07, pratiquement 1,1.

Exprimé, 96,75.

Liste Faire mieux pour Val-de-Reuil, 392, soit 10,87.

Liste Val-de-Reuil en vrai, 3 215, soit 89,13 % des voix. »

2. Élection du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré trente-trois conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Jean-Jacques COQUELET :

« Ce qui se passe ce matin dans toutes les communes de France qui installent leur conseil municipal répond bien entendu à un cadre réglementaire. Et je dois vous donner lecture des articles 21 -22, alinéa 4 et 21 -22, alinéa 7 du Code général des collectivités territoriales.

Pour ce qui est de l'article 21 -22, alinéa 4, le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolu. Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électorales suivantes, président d'un conseil général, président d'un conseil régional. Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membres de la Commission européenne, membres du directoire de la Banque centrale européenne ou membres du conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxièmes et troisièmes alinéas cesse de ce fait d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive.

Pour ce qui est de l'alinéa 7, le maire et les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu. Voilà le cadre réglementaire dans lequel nous nous inscrivons.

Jean-Jacques COQUELET :

« Il convient maintenant de désigner un bureau puisque nous allons procéder à une élection. Ils font donc des assesseurs au nombre de deux. Je vous propose d'accepter à ce poste les candidatures de Goulwen Doucoué et d'Elisabeth Lambert »

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Mme Elisabeth LAMBERT et M. Goulwen DOUCOURÉ

Jean-Jacques COQUELET

« Maintenant, il convient que les candidats à l'élection du poste de maire se fassent connaître. M. le maire peut prendre la parole. Je l'y invite. »

Marc-Antoine JAMET

« M. Rabotot, vous étiez numéro un dans l'ordre de la Préfecture, si vous le souhaitez, vous pouvez prendre la parole. »

Lény RABOTOT

« Merci M. le Président, Mesdames, Messieurs, Avant toute chose, comment ne pas avoir un mot pour exprimer notre déception, probablement partagée par certains ici, d'avoir donné dans cette campagne une image si dégradée de la politique. Beaucoup de rolivalois sont bien heureux de voir cette campagne terminée et les insultes, tentatives d'intimidation et arrachage d'affiches par des jeunes mineurs payés 15 euros par soir se terminer. Car oui, M. Jamet, ce sont bien vos méthodes et vos comportements qui ont sali l'image de la politique rolivaloise. Nous avons fait le choix, dès le début, chacun a pu le constater, de notre campagne, de ne pas vous attaquer, mais au contraire, de parler d'idées et de projets. À cette occasion, je vous avais même proposé de débattre, calmement, loin de vos hurlements du marché, mais vous avez évidemment refusé. Je veux dire une chose simple. Les divergences politiques n'excusent pas tout. Les dizaines de coups de téléphone de certains ici, pour ne pas les citer, par exemple de M. Goul et Aït Baba à nos amis pour les dissuader de nous soutenir, ou bien les pressions exercées pour tenter d'obtenir notre liste et de manipuler nos candidats n'ont pas fonctionné. Nous avons tenu bon face à un système

totallement verrouillé et clientéliste. « Tu te rends compte de tout ce qu'on a fait pour toi ? On a trouvé du travail à ta fille et tu nous fais ça ? Vous, madame, vous pourrez attendre longtemps quand vous aurez besoin de nous à la mairie. » Mesdames, messieurs, vos méthodes sont indignes de la République et les rolivalois ont le droit de savoir qui ils ont élu. Par ailleurs, pour la bonne information de chacun et parce que ces événements font parler dans la presse locale, je me dois d'y répondre. Vendredi 13 mars dernier, c'était le dernier jour de la campagne électorale. Nous avons décidé, avant la trêve électorale débutant à minuit, de coller sur les emplacements prévus à cet effet nos affiches de campagne. En raison de la mauvaise organisation de la majorité en place et de son sous-effectif militant, un certain nombre d'entre vous avaient fait le choix d'enfreindre la loi ce soir-là. Pour information, chers élus de la République, arracher une affiche électorale est un délit. Plusieurs d'entre vous l'ont fait, vidéo à l'appui, par crainte de voir les nôtres affichées jusqu'au dimanche soir, jour du vote. À cette occasion, il paraît que M. Lego, présent sur les lieux, serait tombé au sol. Je ne sais aucunement comment cet événement a eu lieu, s'il a eu lieu ou non, n'étant moi-même pas présent sur place, tout comme vous, M. Jamet. Cependant, M. le maire, vous avez décidé de poster sur le réseau social X, après minuit, c'est-à-dire en violation de la trêve électorale, une information totalement mensongère. Vous affirmez que mon père, qui n'était même pas présent au moment de la supposée chute de M. Legot, l'aurait lui-même bousculé. Vous imaginez bien, M. Jamet, que si nous avions prévu de recourir à la violence, ce qui ne fait pas partie de nos méthodes, nous aurions fait appel à quelqu'un d'autre n'ayant pas le même nom de famille que le candidat tête de liste. Par conséquent, dans la nuit même, mon père a porté plainte contre vous, M. Jamet, en diffamation publique. Par là même, vous cherchiez n'importe quel moyen pour me salir et tenter de me faire perdre des voix, y compris en utilisant le mensonge et en insultant ma famille de plaies. C'est indigne. Une enquête est ouverte, la justice fait actuellement son travail et j'ai pleinement confiance en sa réponse à venir. Permettez-moi de profiter de cette tribune pour remercier les électeurs et électrices qui m'ont élu pour les représenter. Je prends acte des résultats et vous adresse à chacune et chacun mes félicitations républicaines pour votre élection. Bien sûr, l'éthique insoumise veut que l'on soit honnête. Ce résultat est clairement en dessous de nos attentes. Vous avez réussi, M. Jamet, dans un contexte de diabolisation inédite contre la France insoumise, à incarner le trait d'union entre des électeurs de centre-gauche et ceux d'extrême droite. Vous pouvez évidemment remercier William Thiery, le Rassemblement national, de ne pas avoir fait de liste. Cela vous a permis assurément de gagner des voix. Je regrette également que nous ne soyons pas parvenus à obtenir des sièges au Conseil communautaire. L'agglomération Seine-Eure va donc rester cette instance opaque, totalement éloignée des préoccupations des citoyens et niant le clivage politique. La droite et la gauche ne forment qu'un bien trop souvent là-bas. Je regrette que les Rolivalois n'aient ici qu'un seul porte-parole insoumis, car notre équipe, regorgeait de talents, ce n'est que partie remise, vous les découvrirez plus tard, d'autres échéances s'offrent à nous. Je vous appelle, M. le maire, à la modestie. Vous vous réjouissez de votre score important, inédit. Il est vrai qu'il est impressionnant, mais regardez bien en détail ses résultats. M. Jamet, une très large majorité, 65 % des électeurs Rolivalois n'ont pas voté pour vous. Je sais ce que vous allez me dire, comme à votre habitude, qu'il est une règle en sciences politiques affirmant que les abstentionnistes votent comme les votants, je n'y crois absolument pas. Cette élection municipale s'inscrit dans un contexte plus global, national. Permettez-moi d'exposer quelques mots d'analyse sur la situation nationale, qui est, il faut le dire, assez réjouissante pour l'avenir, et en particulier pour l'élection présidentielle qui approche à grands pas. Je salue dès à présent mes camarades de Saint-Denis pour leur victoire éclatante, dimanche dernier, dès le premier tour, avec des images qui ont parlé à la France entière. Je salue le courage de mon camarade Bally Bagayoko face au traitement médiatique immonde qu'il subit. J'espère voir des images similaires de joie populaire demain soir dans d'autres communes. Vous avez entendu ou lu dans la presse comme moi et avez constaté la percée de LFI. Pour la première fois, en effet, LFI progresse plus vite que le RN. 50 % des listes d'extrême droite ne sont pas arrivées au second tour. Je ne peux pas m'empêcher de saluer l'extraordinaire performance de Jean Messia à Évreux avec ces 3%. Au niveau national, une liste d'extrême droite sur 3 est arrivée en dernière position. En

comparaison avec 2014, l'extrême droite est à un niveau total stable, mais en baisse dans un certain nombre de villes, voire a totalement disparu du second tour. Ces chiffres démontrent une chose simple. L'ascension de l'extrême droite est résistible. Il est possible, avant l'échéance présidentielle, de renverser la table. Nous n'avons pas le choix. Si j'étais provocateur, je vous demanderais, chers collègues, de bien vouloir me respecter au sein de ce Conseil, car il est plus que probable que je sois dans un an le représentant de l'action gouvernementale au sein de ce Conseil municipal. Si ce n'est pas le cas, cela voudrait dire que les fascistes l'auraient emporté. Ça ne peut pas et ne doit pas arriver. Nous en conviendrons tous, je le crois. Mesdames, Messieurs, me voilà comme vous, devenir un élu de la République. Je vous demanderais, par respect pour Val-de-Reuil et les Rolivalois, que nos échanges restent respectueux et éloignés de toute invective ou attaque personnelle. Ces méthodes déshonorent la République et nourrissent l'abstention et la résignation. J'espère que vous ferez preuve d'ouverture, de dialogue et que le débat sera apaisé. J'incarnerai, avec mes amis derrière moi, une opposition sérieuse, présente évidemment, constructive, rigoureuse et vous vous en doutez, intransigeante. Ma seule boussole sera l'intérêt général. Les Rolivalois ne nous reverront pas juste avant les élections, mais dans quelques semaines, à leur côté, en réunion de quartier, en réunion publique ou sur rendez-vous pour porter ici leurs revendications. Ils savent, et elles savent, qu'ils et elles pourront compter sur nous à chaque instant de ce mandat. Je profite de cette tribune pour saluer les plus de 150 grévistes de Valdepharm que j'ai rencontrés hier matin sur le piquet de grève à l'occasion de leur mobilisation face à la remise en cause de leurs acquis et au mépris de leur direction. Un élu insoumis sert aussi à ça. Voilà comment je conçois le mandat confié par les Rolivalois. Enfin, nous n'avons pas perdu quels sont nos objectifs et ceux que nous atteindrons, tôt ou tard, vous faire partir et vous remplacer. C'est la raison pour laquelle, conformément à mes engagements pris devant les Rolivalois, bien que n'ayant pas d'illusion sur l'issue de ce scrutin, je me présente pour être maire de Val-de-Reuil. Je vous remercie. »

Jean-Jacques COQUELET

« Merci. Je rappelle que si nous sommes heureux de compter un public nombreux dans la salle, celui-ci n'est pas autorisé à manifester quoi que ce soit. Je vous remercie. M. le maire, je vous en prie ».

Marc-Antoine JAMET

« Merci de rappeler quelques traditions, puisque si on veut rappeler la République et ses traditions, mieux vaut ne pas faire le tri avant de les citer. Et celle-ci en fait partie. C'est quelque chose qui doit être à peu près dans nos mœurs depuis 200 ans. Il est vrai que tout est bon pour changer, tout est bon pour transformer. Je serais moins drôle, je crois. J'aurais moins d'humour. Je ne pense pas que je représenterais la majorité gouvernementale dans ce front antifasciste qui va de la France insoumise à la France insoumise. Mais je dirais quand même un mot agréable pour Arnaud Levitre, notre collègue et camarade, qui ne fait pas partie des ventres mous, des fascistes ou des gens qui n'ont ni courage ni force à la communauté de l'agglomération Seine-Eure, mais qui représente le Parti communiste français. Tant qu'à faire d'ailleurs d'évoquer les instances dans lesquelles chacun siège, peut-être aurait-il fallu dire que le Conseil régional est à droite, que le Conseil général est à droite, que l'agglomération est à droite et ne pas se tromper ni d'ennemis ni de cibles pour déclencher ces foudres. Le camp de la solidarité, le camp du travail, le camp de ceux qui ont besoin que les choses changent, mérite qu'on ait les yeux un peu plus ouverts et une largeur d'esprit un peu plus grande pour avoir une vraie stratégie, un vrai discours et de vrais objectifs. Et c'est la chose qui me paraît la plus importante. J'aurais la chance, je crois, si le sort des urnes m'est favorable, cher concurrent, chers collègues, chers amis, de parler tout à l'heure, puisqu'il y a traditionnellement, malheureusement, un discours d'installation. Vous accepterez que je ne vous réponde pas sur tout. Il y a des choses qui m'ont fait sourire, il y a des choses qui étaient sûrement très vraies, comme dans tout discours, comme dans toute personne qui s'exprime, notamment parmi les 32 personnes de la liste qui sont face à vous, mais également pour vous. Et donc, ce respect, il sera partagé. Cette écoute, elle sera partagée. Cette volonté de travailler ensemble, elle sera partagée. Nous oublierons les querelles, les s,

les injures, les insultes, parce qu'il me semble que c'était la chose, la vie du monde partagée dans ce monde. Malheureusement, cela fait quelques années, peut-être 2000, 3000 ans que cela existe. Et nous reviendrons simplement à penser à quelque chose qui a été un peu oublié, mais ce n'était pas grave. Vous y viendrez. Le bien-être, le bonheur, les conditions de vie, les conditions d'habitat, des rolivalois. On peut faire un discours sans prononcer les mots logement, sécurité, travail, emploi. C'est bien d'aller sur les piquets de grève. Nous y allons souvent. Parfois même, nous avons des mesures qui sont plus, je dirais, franches, fortes, décisives, parce qu'il faut aider les travailleurs, pas simplement en passant sur les bureaux de vote et en passant sur les piquets de grève, mais en les aidant vraiment, c'est -à -dire en faisant en sorte qu'un conflit se termine à leur satisfaction, et pas à la satisfaction de celui qui s'est pris en photo. Je serai donc très bref et j'essaierai d'analyser trois des éléments qui ont fait le scrutin de dimanche dernier. La participation, on en a peu parlé. La défaite, on en a brièvement parlé pour la reconnaître, ce qui est bien. La victoire, on l'a un tout petit peu diminuée. Je vais essayer de la remettre à sa juste place. D'abord, la participation, elle a été excessivement commentée, elle a été insuffisamment analysée, elle a été faiblement documentée. Je vais me permettre de le faire parce qu'avec ou sans carte de presse, n'importe quel moteur de recherche décrivait la réalité. Il y a une semaine, le 15 mars, jamais, dans sa courte histoire, autant de Rolivalois se sont déplacés pour voter à un scrutin municipal. Ils étaient, les chiffres parlent, et peut-être faut-il les citer, parce qu'ils ont une certaine vérité, 2663 en 2001, 3260 en 2008, 3674 en 2014, un peu moins 3000 en 2020, ce qui n'est pas si mal pour une commune qui était victime du Covid et qui montrait que cette ardeur de participation était née et qu'elle était forte, et puis 3726 en 2026. En 25 ans, c'est très peu. La participation n'a augmenté que de 30 %. Le nombre de votants n'a augmenté que de 30 % quand notre démographie était stable. De ce point de vue -là, moi, j'aime bien que, opposition ou majorité, personne ne reprenne les propos des ennemis de Val-de-Reuil. On nous reconnaît 13 500 habitants qui sont, de l'avis général, 15 000 pour un certain nombre de raisons que je pourrais évoquer dans un cercle plus restreint. L'État classe notre commune dans les communes de plus de 50 000 habitants par son importance, sa centralité, le travail que nous faisons au bénéfice de 75 autres communes qui composent l'agglomération Seine-Eure. Et en construisant 1 000 logements, pardonnez-moi, de cette faute, j'espère remplir nos écoles, ne pas augmenter nos impôts et que nous irons vers les 16 000 ou 17 000 rolivalois. Il n'est donc peut-être pas la peine de reprendre ce chiffre toujours avancé par ceux qui sont nos ennemis, qui cherchent à nous rabaisser, à humilier les rolivalois, à les mettre à une place qui n'est pas la leur. Nous sommes moteurs, nous sommes sur le podium, nous ne sommes pas les derniers, à 12 000 habitants. C'est juste une précaution de style, c'est dommage de le faire et je ne souhaite pas. Comparaison n'est jamais raison, mais pour ce sujet, il faut s'évaluer. S'évaluer, c'est se comparer, ce n'est pas totalement inutile et il n'est jamais très déconseillé de lever la tête. Il y a 6 ans, notre participation était inférieure de 17 points à la moyenne départementale et de 17,5 aux chiffres nationaux. Il y a 6 jours, pas très longtemps, on peut encore s'en souvenir, la différence avec la moyenne départementale n'était plus que de 11 points et avec la moyenne hexagonale de 13 points. L'écart s'est considérablement réduit, s'est réduit de près de 40 %. Le gouffre qui nous séparait des chiffres annoncés par la préfecture de l'Eure et le ministère de l'Intérieur, et c'était, vous n'y étiez pas, mais désagréable à entendre pour nous et vous devriez vous réjouir, mais je vois par votre sourire que vous acceptez de penser que c'est une bonne nouvelle et votre sourire nous fait plaisir car voir votre mine réjouie est une chose que nous n'avons pas eu souvent l'occasion de voir. Eh bien, si nous avons encore des progrès à faire, ayons l'intelligence de nous satisfaire, d'être sur la bonne voie, ce n'est pas si mal. Je rappelle à cet égard ce que fut par le passé l'abstention de Val-de-Reuil, passé lointain, qui va au-delà de 19 ans, mais des profondeurs abyssales étaient constatées et c'était, comme vous l'avez fait, je le déplore, 60, 70, 75 %. Autre suggestion, puisque 70 % de notre commune est en QPV, encore une chose qui n'a pas été dite, renouvellement urbain, quartier de la politique de la ville, il n'est pas vraiment absurde de se pencher sur ceux qui sont dans la même situation, de se comparer avec des gens qui sont comparables plutôt qu'avec des gens qui ne le sont pas. À Évreux ou à Louvier, il y a également des bureaux qui eux aussi font partie de la politique de la ville, de la géographie prioritaire, comme on le dit dans le jargon de la politique de la ville. Là encore, pas un d'entre eux,

pas un d'entre eux, alors peut-être que c'est le front fasciste là -bas, je n'en sais rien, mais pas un d'entre eux n'a mieux voté que nous. À la Madeleine, à Maison Rouge, aux Acacias, pas un n'a voté davantage que les six bureaux de Val-de-Reuil. J'ajoute que quand chez nous la participation a été homogène, dans certains de ces bureaux, elle était de 30 % inférieure au bureau du centre-ville à Val-de-Reuil, contrairement à ce qui a pu être dit, a pu être dit, les adresses, semble -t -il, la gentrification, l'oubli de la dalle, autant de propositions qui sont un peu démenties par les faits, n'a absolument pas joué. Et les chiffres de participation à un point près sont équivalents. De la même manière, je n'ai pas vu fleurir à Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray ou Petit-Quevilly, commune de même taille, de même sociologie que la nôtre dans le département d'à côté. Et je sais que le département d'à côté, notamment cette circonscription, vous préoccupe particulièrement et j'en suis heureux. Il faut toujours qu'on ait des amis et des alliés. Peut-être que ces gens-là auraient pu se pencher sur leurs propres résultats avant de se pencher sur les résultats des autres puisqu'on voit que cette participation a été bien inférieure dans cette circonscription que vous aimez. Avec raison, je l'aime aussi. Elle a été occupée par Laurent Fabius. Et puis, puisque vous citez cet indice, ça ne m'était pas venu à l'esprit, ou Roubaix, peut-être, dont l'actualité est immense et dont nous souhaitons tous ici, face à la droite et l'extrême droite, la victoire des candidats de la gauche, les mieux placés au premier tour. Tous ici, car nous pouvons être des chauds partisans de LFI. Contrairement à ce que vous pensez, je noterais que la participation a été bien inférieure à ce qu'elle a été ici, que si vous pouvez rencontrer vos camarades en leur donnant quelques conseils à l'image de ceux que vous nous avez donnés, ils les prendront probablement avec beaucoup de joie, beaucoup de bonheur. Vous leur indiquerez comment faire campagne, comment avoir une meilleure participation et comment être des meilleurs battants et des meilleurs victorieux qu'ils ne l'ont été et probablement votre expérience de ce point de vue-là sera particulièrement intéressante pour vos collègues et amis de LFI. Bref, en sciences politiques, vous l'avez dit, il y a des règles mais il ne faut pas les respecter, il y a des règles mais il ne faut pas les écouter, il y a des règles mais il ne faut pas les comprendre. Je ne dirais donc pas que les abstentionnistes votent comme les votants parce que c'est quelque chose qui est habituel, quelque chose qui est conçu, quelque chose qui est vérifié par les sondages mais j'ai cru m'apercevoir que vous n'aimiez pas beaucoup les choses qui étaient vérifiées, réalisées et véridiques. Alors, je dirais simplement autre chose, je crois qu'à Évreux, il y avait 8 listes qui se faisaient face. Alors, une chose facile, un peu aisée, à propos de tribunes, était de dire que je faisais la totalité des autres listes, la totalité des autres présentations et que j'étais à la fois le centre, les démocrates chrétiens, les gaullistes, le Front National, probablement aussi d'autres partis, peut-être faisais-je le NPA qui est sur votre gauche, peut-être étais-je également Lutte ouvrière, j'étais pendant longtemps lutte ouvrière et trotskiste donc je comprends que je puisse les représenter. Si, si, il y a des rapports de police fort bien faits, savez-vous, et je vous apporterai le témoin de quelques maires de droite qui avaient pour moi la même détestation que vous imaginez que j'ai pour vous pour les mêmes raisons. Nous avons tous été jeunes à un moment et tous un peu nous avons été dans cette fougue qui vous habite et qui nous fait plaisir car c'est la fougue de la jeunesse et le dynamisme qui vous est propre. Chacun a ses talents, les vôtres sont nombreux, chacun a ses qualités, les vôtres sont innombrables et on s'en félicite. Elles vont apporter à notre conseil municipal des propositions, des interventions, des suggestions dont nous allons nous emparer pour les mettre immédiatement en œuvre, je vous l'assure. Toujours est-il qu'il y a une autre loi de la science politique puisque vous êtes étudiant en sciences politiques. Mais quand il y a 35 % de la proposition politique qui n'est pas présente dans une commune, il n'est pas tout à fait étonnant de s'apercevoir que les bulletins blancs, que les bulletins nuls représentent, et vous auriez pu en dire un mot puisque vous faites une analyse, une part bien supérieure à ce qu'ils ont été d'ordinaire, et que si 35 % de la proposition politique n'est pas là, pas tout à fait étonnant que 35 % du corps électoral ait décidé de rester à la maison. Ce sont des choses qui sont là aussi assez bien documentées mais dont vous me direz tout à l'heure, probablement que ce sont de fausses règles et que vous en avez d'autres qui vont les remplacer. Quand la règle ne vous convient pas, il faut changer la règle. Quand le peuple ne vous va pas, il faut changer le peuple. Vous n'avez pas pu le faire encore pour Val-de -Reuil mais nous ne l'avons pas fait non plus et donc c'est

pour cela que les choses sont là. Il y a un peu d'histoire qui de temps en temps mérite d'être citée parce que Val-de-Reuil a une courte histoire mais il faut l'aimer. Il faut la connaître et il faut s'en saisir. Il y a 45 ans, la première élection municipale de cette commune fut une élection clandestine et je ne suis pas sûr que le taux de participation ait été ce que la gauche unie à l'époque ait mis le plus en avant parce que je ne cacherai pas qu'il avait été faible. Il avait été faible mais il avait été valeureux. Il avait été faible mais il avait été courageux. Il avait été faible mais porteur de tellement de réussite, tellement d'aventure, tellement d'histoire que ce faible taux de participation comme d'autres, moi je l'aurais plutôt mis en avant pour le saluer et le féliciter. On nous a comparé dans des journaux à Gisors, cité médiévale, on nous compare à Louviers qui remonte mille années en arrière. Les 36 000 communes de ce pays ont 200 ans à peu près d'expérience d'organisation des scrutins. Quand on s'adresse à la population d'une commune qui n'a que 45 ans d'existence et qui a changé de nom, ce qui fut une humiliation terrible en 1985, on doit se dire ce qu'elle est, comment elle vit collectivement, quelle est son âme, quel est son cœur, quelle est sa profondeur, quelle est sa chaleur, quels sont ses sentiments. Nos sentiments viennent de la clandestinité, nos sentiments viennent de la révolte, nos sentiments viennent du refus de la chose imposée par les puissants. Et à ce moment-là, le taux de participation n'était pas fort. Mais je pense que ceux qui étaient dedans étaient les meilleurs. Et je ne voudrais pas faire de comparaison en pensant que le taux de participation qui nous a porté largement en tête reportait les meilleurs, mais peut-être, peut-être, dans le secret de ma nuit, me suis-je dit que ceux qui avaient voté pour nous n'étaient pas les plus mauvais, ni les plus imbéciles, ni les plus idiots, ni les moins informés. Vous me le pardonnerez, je considérais que c'était peut-être les plus avisés et les mieux informés. Bref, la participation, moi je le reconnais, elle n'est pas à la hauteur de nos engagements, de notre travail. Vous l'avez dit à un moment en passant rapidement, peut-être, la clarté, la lucidité parvenait soudainement ici, y a -t-il des causes nationales ? Peut-être, y a -t-il des guerres dans le monde ? Peut-être, y a -t-il des générations qui souffrent du réchauffement climatique plus encore que d'autres ? Peut-être que le pouvoir d'achat, mot qui a disparu également de tout ce que vous disiez, est à l'origine d'un certain nombre de désespoirs, de déceptions, de duretés qui font qu'on n'a pas envie d'aller voter. Et notre travail, justement, plutôt que de continuer à décevoir les gens, à leur dire vous avez raison, restez là-dedans, ce sera de les ramener vers les urnes et de faire en sorte qu'aux prochaines législatives, qu'aux prochaines présidentielles, un candidat de la gauche le mieux placé, peut-être pas automatiquement celui qui en trois expériences aura fait les scores les plus bas du candidat de la gauche au premier tour pour se qualifier au second. Parce que si on part avec le score le plus bas et c'est les trois expériences que nous avons eues, on va droit à la défaite et que nous ne voulons pas, ni vous, ni moi, que le Front National, que Jordan Bardella, que Marine Le Pen, que Marion Maréchal Le Pen soient nos candidats. Nous ne le voulons pas. Et il faudra donc bien à un moment ou à un autre que tout le monde vote pour un candidat qui va gagner plutôt qu'un candidat qui va perdre. Perdre à un certain nombre de vertus, notamment l'introspection, notamment le jugement sur soi-même. Mais la victoire est pas mal, vous le savez. Et puis, sur le résultat, à proprement parler, on ne va quand même pas tourner autour du pot. Il est clair, il est net, il est sans bavure, il est net, il est clair, il est précis, il est net, il est clair, il est victorieux. Pardonnez-moi, mais je voudrais peut-être en parler un tout petit peu, là aussi, si vous me le permettez. En pourcentage, j'ai été élu avec 50 % des voix en 2001, face à deux ou trois listes. Et c'était dur. Et ce n'était pas facile, on me donnait perdant. Et puis, par 65 % ensuite, par 73%, puis par deux fois plus récemment, par pratiquement 90%. Les pourcentages ne veulent rien dire. Très bien, alors passons aux voix en nombre absolu. Avec 3 215 voix, soit plus que ce qui est parvenu à rassembler un homme sur lequel vous ne dites rien, le vainqueur de Louviers au cours des deux précédents scrutins. J'ai plus de voix au premier tour que M. Priollaud n'en a eu par deux fois au deuxième tour. Je vais lui dire immédiatement, s'il était élu, fort heureusement, il va être battu par Philippe Brun, avec lequel vous entendiez bien, je crois que vous avez fait un stage chez lui, qui n'est pas légitime. Il a fait 8 ans sans être légitime. Bref, en 2008, en 2014, en 2020, on a fait plus à Val-de-Reuil pour élire la liste qui est autour de moi, que dans les communes de l'agglomération pour élire le maire de Louviers. Certains, il y a 6 ans, pensaient que nous ne pourrions pas réunir un nombre supérieur à 2 572 électeurs qui s'étaient portés

sur notre équipe. Dimanche dernier, il y en a eu 3 215. Ce qui fait quand même, grâce à je ne sais pas qui, aux appels téléphoniques de Nabil Ghoul, probablement, à la mobilisation de Lahsaine Aït Baba, bravo d'être des leaders d'opinion à ce point, si je puis me permettre. Car l'explication, c'est le coup de téléphone. On ne me croit pas de dire que Orange est le sponsor de notre élection. Mais toujours est-il que dimanche dernier, 3 215 voix, c'était assez extraordinaire. Et ce score a été surprenant pour la liste Val-de-Reuil en vrai. C'est ça, la vraie information. C'est ça, le vrai événement. Et une fois encore, ce qui est formidable, je l'ai dit pour la participation, mais je le dirai également pour notre victoire, elle ne bougeait pas d'un à deux points suivant les bureaux de vote. Nous n'avons jamais vu ça, grâce à vous, je le dirai. C'est -à- dire que tous les bureaux de vote, pour la première fois, pour la première fois, grâce à vous, et on devrait vous en être reconnaissant. Un adversaire comme vous, ça se garde, ça se conserve, ça s'espère. Vraiment, ne partez pas dans une autre ville, ne prenez pas cette habitude de voyager partout. Il y a des bus depuis Pont-de-L'Arche qui nous amènent partout, mais restez ici. Nous n'avons jamais eu autant de voix, jamais aussi homogène, jamais avec une telle force, jamais avec autant d'enthousiasme. Et je sais ce que je dois à Nabil Ghoul et à Lahsaine Aït Baba, puisque c'est eux qui font les scores, vous l'avez dit, avec une clairvoyance. Un tout petit peu d'autocritique de temps en temps. J'ai fait un mauvais score parce que ma campagne n'a pas été bonne. J'ai fait un mauvais score parce que ma candidature n'était pas la bonne. J'ai fait un mauvais score parce qu'il y a des maires qui seraient excellents mais qui sont avant des mauvais candidats. Ça peut exister. Et je pense que peut-être, j'en parlais un tout petit peu avec les représentants LFI sur Val-de-Reuil, ceux qui ont refusé de participer à votre campagne. Je pense que c'est un peu ça. Toujours est-il que j'ajouterai enfin qu'à Val-de-Reuil, imaginez que l'abstention soit aussi faible que dans d'autres communes comme Bihorel ou je ne sais où. C'est oublier qu'on est la commune la plus pauvre de Normandie. Et je pense qu'il y a un certain nombre de lois là aussi de sciences politiques qui s'accrochent à ça. Encore, faut-il néanmoins que nous soulignons que nous avons été les mieux élus tous collectivement de toutes les villes de Seine-Maritime, de Normandie et jusqu'à ce que, me dit-on, à Creil, nous soyons dépassés, peut-être également de France, ce qui était la preuve que nous avions un adversaire valeureux puisqu'il nous a permis d'avoir ce score. On me fait remarquer, vous l'avez fait, c'est le truc bateau, le pont aux ânes qu'on emprunte tous, que je n'aurais avec 40 % du corps électoral en ma faveur qu'une position très minoritaire. Mais excusez-moi, on ne peut pas tendre le dos pour se faire battre à ce point-là. Imaginez qu'à 40%, je ne fasse pas grand-chose. Mais vous, vous avez eu 4 % du corps électoral et mon pas grand-chose ne se transforme pratiquement en rien quand on regarde ce que vous avez fait. Et donc, je ne prendrai pas cet argument parce qu'il est encore plus cruel pour vous qu'il ne l'est pour moi. 40 % ce n'est pas si mal, 4 % ce n'est pas grand-chose. C'est cela que je voudrais vous dire quand même. Et donc, de temps en temps, vous verrez que des choses s'appliquent à vous comme elles s'appliquent à moi, que nous sommes pareils puisque nous sommes des responsables politiques et que nous affrontons le suffrage universel et que parfois, les gens nous disent quelque chose. 4 % c'est peu et je suis triste pour vous parce que c'est peu pour la démocratie. 40 % ce n'est pas génial mais ce n'est pas si mal. C'est peut-être ça qui nous sépare. Et donc, je voudrais qu'on quitte un peu cette superficialité de café du commerce, ces propos tristounets qui sont un peu ceux du pessimisme et c'est vrai que nous n'avons pas eu la majorité absolue. Mais, je regardais un certain nombre de députés la France Insoumise à l'Assemblée Nationale. Et je constatais en lisant, et là aussi, j'attends que vous preniez votre plus beau stylo pour leur écrire une lettre, qu'ils n'avaient pas atteint pour certains 50 % des inscrits, 40 % des inscrits, 30 % des inscrits, et même certains n'avaient même pas 20 % des inscrits. Je suis sûr qu'au prochain Conseil National de LFI, vous ne manquerez pas de leur faire les mêmes critiques que celles que vous m'avez faites. 80 % des gens ont voté contre vous. Ne le faites pas, vous seriez, à mon avis, en difficulté pour trouver quelqu'un qui partagerait un café avec vous à 10 heures. Enfin, en tout cas, en 25 ans, notre majorité a multiplié par 2,5 le nombre de ces suffrages. Moi, j'y vois la manifestation dans les urnes, pardon, mais de la confiance, du résultat, de la réussite, du rassemblement, de la proximité quotidienne entre la municipalité et ses habitants. Les rolivalois ont un très mauvais maire, j'en suis d'accord. Mais ils ont une excellente équipe, ça compense. Car dans le même trou dans lequel vous me mettez parfois, je

trouve ça triste que vous mettiez tous ceux qui sont autour de vous également. Et je pense que vous pourriez également leur manifester un peu de respect. Moi, je veux y associer tous les élus qui se sont succédés au cours des mandats que j'ai faits, et notamment saluer Catherine Duvallat, les agents auxquels j'ai la plus grande confiance. Ils sont des professionnels parce que taper sur une commune et son absence de réussite, c'est taper également sur une collectivité. Et ça, c'est moins agréable à entendre que de taper sur des élus. Je trouve ça plutôt normal. Mais en tout cas, j'ai de la reconnaissance pour eux. On a une ambition collective. On veut continuer. Ce qu'on voudrait, c'est que notre vie soit plus agréable à vivre, que les conditions de vie soient meilleures, qu'elles soient plus vertes, plus solides, plus sereines. Moi, je ne vais pas me contenter de continuer à transformer Val-de-Reuil. Je veux vraiment la moderniser. Je veux aller plus vite, plus loin. J'espère une fois encore avec votre aide. C'est le mandat que les Rolivalois m'ont confié. C'est le devoir que nous avons par rapport à tous les Rolivalois. Je me permettrai pour conclure sans esprit polémique, mais là aussi, je souhaite vous éclairer s'agissant de votre cruelle défaite. L'élection municipale n'est pas une élection nationale et pas une élection internationale. Il ne s'agit pas ici d'être secrétaire général de l'ONU. Vous auriez pu l'être. Vous n'avez pas été choisi, mais c'est une candidature que vous pourriez porter. Il y a des stratégies qui sont des stratégies de confrontation, de conflictualisations, de contradiction, de confusion. Et je pense que les Rolivalois qui avaient les yeux ouverts, ils ont préféré l'action, la réalisation, la réflexion et la clarification. Et donc, malgré l'apport décisif, là aussi, on ne peut pas l'oublier de tous ceux, et je m'en excuse auprès d'eux, qui, parce que je leur ai refusé un permis de construire, parce qu'ils n'ont pas eu une place à la crèche, parce que probablement les conditions dans lesquelles leur voiture a été verbalisée par la police municipale ne leur a pas plu. Toujours penser que l'opposition, notamment au bout de 4 mandats, vous auriez pu le dire, ramasse, et c'est tant mieux, d'une certaine façon, il faut qu'ils s'expriment, tous les gens qui ne pensent absolument pas comme vous, qui seraient étonnés de savoir qu'ils pourraient soutenir Jean-Luc Mélenchon, mais qui sont contre le maire, et c'est très naturel. Normalement, il y en a 10, 20, 30 %. Là, il y en avait, j'imagine, la moitié de vos voix qui ont été celles de ces gens. Il y en a quelque -unes. On ne peut pas l'ignorer, où là aussi, la science politique n'a aucune règle. Mais s'il n'y a aucune règle, faisons chacun ce que nous voulons, et nous ne serons pas, à ce moment-là, tous dans cette salle pour travailler ensemble. Et donc, la France insoumise perd 80 % des voix, 80 % des voix par rapport à celles que vous m'aviez citées souvent, en me disant 80 % des voix ont été perdues par vous par rapport à Jean-Luc Mélenchon. Moins de 400 aujourd'hui par rapport à ce qu'il avait réussi à voir. Vous faites également deux fois moins de voix qu'à une élection qui n'est pas facile, les élections européennes, où quand même 800 personnes, plus de deux fois plus, avaient fait le choix de la France insoumise. Et ça, c'est un peu triste. Donc, j'en suis triste pour les représentants de cette formation, et notamment pour tous ceux qui ont travaillé pour la France insoumise dans cette commune depuis plusieurs années, et qui ne sont pas arrivés au dernier moment. Vous avez parlé du Rassemblement national. Moi, mon but n'était pas d'en parler. Je pense que c'est leur faire, un éloge trop grand. Ce n'est pas la peine, ici où la gauche est réunie, de donner une tribune au Front national. Est-ce que c'est vraiment malin de citer William Thiery que tout le monde avait oublié ? Est-ce qu'on peut vraiment évoquer un homme qui, par les bains de siège, prétendait soigner les cancers et les AVC ? Moi, je pense que son nom n'avait pas matière à être cité ici. Moi, je ne l'aurais pas cité. Moi, je ne lui aurais pas cité en représentant de l'opposition pendant les six années qui ont passé, en tendant le flambeau pour qu'il vous passe le témoin vraiment son nom. Je ne l'aurais pas fait. Je pense que la gauche, il y a des règles. On n'encense pas ses adversaires quand ce sont des gens qui sont dans le camp de l'extrême droite, de l'OAS, de l'Algérie française, tous ces gens-là qui sont des pétainistes, des royalistes, tout ça, il faut éviter. Et donc, ne pas avoir un comportement qui leur donne des chances. Là, tous ceux qui nous écoutent ont entendu « Ah, William Thiery ! » Pas mal. Dans un an, les élections, ils nous conseillent de le faire. C'est un opposant à M. Jamet. Ce n'est pas une bonne idée et je pense que nous, nous devrions être heureux au contraire d'avoir battu ces gens à plate couture avant de les voir disparaître. Je rappelle que lorsque nous avons été nous opposer physiquement à la présence de Jean-Marie Le Pen et de sa fille à Val-de-Reuil ou ailleurs, il n'y avait

pas grand monde à nos côtés. On peut aller faire les piquets de grève. On peut aussi aller affronter le service d'ordre du Front National. Vous verrez que c'est plus dangereux et que c'est plus difficile. Donc, cette victoire, c'est le fruit de notre implantation, de l'affirmation de nos valeurs, elles n'ont jamais été cachées. Si on pense que je suis timide, rentré en moi-même, vous ne me découvrez pas. Vous me découvrez parce que ça fait peu de temps que vous êtes ici. Mais vous ne me découvrez pas, pas totalement. Ça fait quelques années quand même que je suis pareil et je le regrette. Mais toujours est-il que moi, je suis heureux que nous ayons porté une victoire que j'estime solidaire, laïque. Laïcité, c'est un beau mot que vous auriez pu prononcer également et fraternelle. Fraternelle, c'est également un beau mot. C'est -à -dire, c'est la fraternité de la République en marche. Et moi, je trouve ça bien. Pas d'en marche, ça certainement pas. Et j'invite tous ceux qui ont de réelles ambitions à aller défier le Front national là où il est, de faire preuve d'engagement, de courage, d'exemplarité et d'aller défier le Front national dans une commune où il est présent et de l'empêcher de gagner. Car c'est notre but à tous, je l'espère en tout cas, lorsque, aux législatives puis aux présidentielles, il se présentera et jouera à ce moment-là, comme il le fait déjà aujourd'hui, comme vous l'avez fait en citant William Thiery, des ambiguïtés, des divisions, des fossés qui, au sein même de la gauche, lui ouvrent un boulevard. Je ne souhaite pas que le Rassemblement national soit à la tête de mon pays dans un an. Je ne souhaite pas qu'il soit l'Assemblée nationale. Je souhaite que ce soit la gauche qui l'emporte, qu'elle soit unie, qu'elle soit forte et qu'elle arrive à vaincre tous ses démons internes avant de vaincre tous ses démons externes. Voilà ce que je voulais vous dire. Merci. »

Jean-Jacques COQUELET

« Bien, là où nous en sommes, il s'agit de procéder à l'élection du maire. Je vous rappelle brièvement la procédure. Un, il appartient à chacun des candidats, moi, pour le moment, j'ai entendu une candidature M. le Maire, et j'ai entendu la vôtre [M. Rabotot] dans votre intervention, de fournir les bulletins les concernant. À cet effet, chacun recevra de toute manière un bulletin blanc sur lequel il pourra inscrire le nom qu'il souhaiterait s'il n'avait pas de bulletin tout préparé. Ensuite, la procédure sera la suivante. M. Dony, qui est là devant Marie, prendra l'urne qui est au bout de la table et fera le tour de notre assemblée. Compte-tenu de la disposition des locaux, il est difficile d'appeler et que chacun se déplace et qu'ensuite, on essaie de se croiser pour retrouver sa place. Donc, vous pourrez à ce moment-là déposer votre bulletin dans l'urne et votre nom sera annoncé par la secrétaire, Jeanne Pouhé. Ensuite de quoi, une fois le scrutin terminé, nous passerons au dépouillement avec les deux assesseurs dont j'ai évoqué les noms tout à l'heure. »

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a vu l'urne être approchée de lui. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention

dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 33
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
 d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
 e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]..... 32
 f. Majorité absolue ²..... 17

<u>INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS</u> (dans l'ordre alphabétique)	<u>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</u>	
	En chiffres	En toutes lettres
JAMET Marc-Antoine.....
.....

Jean-Jacques COQUELET

« Le résultat du scrutin est le suivant. 33 votants. Aucune abstention. Aucun bulletin blanc. Aucune enveloppe vide. 32 voix pour Marc-Antoine Jamet. Et une voix pour Lény Rabotot. Il me reste à passer les commandes de la séance à M. le maire. Je tiens cependant à vous remercier d'avoir tout fait pour que cette partie de la séance se déroule dans une véritable dignité républicaine. Merci. »

2.7. Proclamation de l'élection du maire

M Marc-Antoine JAMET a été proclamé(e) maire et a été immédiatement installé(e).

Marc-Antoine JAMET

« Merci, monsieur le président. Merci, chers collègues. Merci pour ce vote quasi unanime et qui me fait plaisir. Vous savez que malheureusement, et ce ne sera pas le dernier, à l'issue d'une élection comme celle-ci, la tradition est qu'il y ait un discours d'installation. Donc je vais m'y employer en essayant d'être moins long que d'habitude et moins long que je ne l'ai été tout à l'heure. En tout cas, chers collègues, chers concitoyens, chères camarades, chers camarades, chers amis, mesdames et messieurs, la campagne est finie. Là, elle est finie. Et comme beaucoup, je préfère l'oublier, elle n'a pas laissé place à beaucoup d'idées alors que nos propositions étaient sur la table. Elles n'étaient pas des propositions qui étaient nationales. Il est vrai, elles étaient locales, mais elles nous ont semblé appropriées à la ville et aux rolivalois. Elle n'a pas laissé place, je le reconnais, à beaucoup d'idées, à beaucoup de débats. Il n'y avait, à mon avis, ni l'esprit, ni l'envie, alors que nos soutiens étaient nombreux. Et pour compenser ce déficit, ce déficit de dialogue, de parole, je profiterai de ce discours d'installation pour partager calmement quelques remarques qui vous diront à la fois, je le dis pour ceux qui nous écoutent sur Internet et que j'ai oublié de saluer nos choix et nos inquiétudes en étant peu-être un instant sérieux, si vous le voulez bien, sans me prendre au sérieux, je l'espère, mais avec le risque d'être un peu ennuyeux. Première remarque, je ne crois pas à l'assignation à résidence

intellectuelle ou sociale. Des individus sont exploités, oui, par leur patron, oui, à Valdepharm, mais dans beaucoup d'autres endroits, par leur propriétaire, aux Arcanes, très certainement, mais dans beaucoup d'autres endroits. On ne doit pas prendre la commune et ses habitants petit bout par petit bout. Il faut regarder tout avec de l'envergure, de la force, car c'est par la force que nous gagnerons, par le respect qu'on arrive à intimider à ceux qui sont nos adversaires. En tout cas, cette exploitation, cette aliénation, elle existe, c'est un fait. C'est contre quoi nous tous, tous ceux qui sont de gauche, luttons pour qu'elle devienne un monde meilleur. Il y a de vieilles chansons qu'on chantait à la fin d'un certain nombre de congrès de la gauche extrême qui le disent et qui le disent avec force et qui pourraient revenir à la mémoire de chacun. Mais une société démocratique, elle ne peut pas passer son temps uniquement, quotidiennement, continuellement à se diviser. Il n'y a pas d'un côté les rentiers, les repus, les dominants et de l'autre les dominés, les forçats de la faim en fonction d'une lutte des classes caricaturale, permanente, simpliste, irrationnelle. Une ville, notre ville, une petite ville, non pas de 12 000 habitants mais de 13 500 qui aspire à devenir une ville de 15 000 habitants, elle est faite d'abord d'usagers, elle est faite d'abord d'élèves, elle est faite d'abord d'administrés, elle est faite d'abord de contribuables, c'est vers eux qu'il faut se tourner en proximité, il ne faut pas viser la législative ou les élections nationales, il faut s'occuper d'eux, c'est ça notre mandat, nous tourner vers eux immédiatement dès aujourd'hui. La ville, ce n'est pas une succession de militants, si le militantisme était fort aujourd'hui, on n'irait pas l'importer des communes voisines, il faudrait qu'il se propage ici et qu'il soit fort et donc, il y a un ensemble d'habitants, moi, je veux les rassembler, je serai le maire de tous les rolivalois comme je l'ai toujours été et parfois on s'étonne et on a l'impression que ce sont des pressions mais non, il est normal que dans mon bureau quelqu'un qui vienne me demander quelque chose, je le reçoive comme je recevrai les autres, qu'il appartienne à mon camp, qu'il n'y appartienne pas, le but n'est pas d'acheter les gens, ils ont une colonne vertébrale, ils gardent leur opinion mais si je ne les recevais pas, si je ne les aidais pas autant que les autres, 'est là où je commettrais une faute. La République, elle nous permet d'être tous égaux en étant différents, de vouloir l'équité qui est le contraire d'uniformité, de fonder le mérite, non pas sur la naissance, je suis contre, non pas sur l'héritage, je suis contre, non pas sur le coup de force, je suis contre, non pas sur le privilège, je suis contre, non pas sur les passe-droits, je suis contre, pas non plus pour la tradition sur laquelle je n'ai pas vraiment une estime totale, mais sur des choses dans lesquelles je crois, sur le travail, sur l'effort, sur les concours, sur l'engagement. Moi, je crois à l'ascenseur social, il est en panne, il faut le réparer. Moi, je crois à l'égalité des chances, elle n'est pas parfaite, il faut se battre pour. Moi, je crois surtout à la promesse républicaine dans cette commune qui vit par le service public et je vous invite à y croire avec moi car ils sont dans notre ville, notre seule loi. D'où ma deuxième remarque. Au cours des deux mois qui viennent de s'écouler, une question majeure et qui dépasse de beaucoup les limites de notre commune a opposé les deux listes en présence. La question, elle est vraiment très simple. Sommes-nous seulement ceux que nous représentons ? Les témoins de notre classe sociale, les témoins de notre race, les témoins de notre religion, les témoins de notre parcours, les témoins de tout ce qu'on nous met dans le sac à dos, exprès, bien évidemment, pour nous diviser et pour nous reléguer. Ou sommes-nous ceux que nous sommes ? C'est-à-dire des hommes, des femmes, des gens jeunes, des gens vieux, des gens de gauche et de droite, en voyant les 32 visages qui sont autour de moi et je vous inclue en disant 32. On ne s'étonnerait pas que je privilégie la deuxième hypothèse parce qu'elle prend parti de l'humanisme, parce qu'elle refuse, parce qu'elle interdit, parce qu'elle punit le sexisme, le racisme, parce qu'elle ne cède pas à la tentation d'essentialiser les gens, de les raciaiser, de les genrer. Tout le monde ne se définit pas sans ses idées. Les idées, c'est l'essentiel, ce que l'on pense, c'est l'essentiel. Et donc, moi, je ne veux pas juger les gens en fonction de la couleur de leur peau ou de leurs préférences amoureuses, mais en fonction de leurs compétences, de leurs expériences, de leur intelligence. Et c'est comme ça, je crois, que nous avons formé une liste de la liberté, de l'égalité, de la fraternité à la parité, à la laïcité, à la solidarité. Un grand écrivain français que vous avez certainement lu, Romain Garry, né en Russie en 1914, naturalisé par un décret de la République en 1935, aviateur de la France libre, compagnon de la Libération, diplomate, prix Goncourt, j'en passe, disait « Je n'ai pas une seule goutte de sang français, mais la France coule dans

mes veines. » Je crois que nous, les 33 qui sommes ici, la France coule dans nos veines, et c'est tant mieux. La France, ce n'est pas une identité, c'est une idée. Val-de-Reuil n'est pas une communauté, Val-de-Reuil n'est pas une tribu, Val-de-Reuil n'est pas un clan, mais Val-de-Reuil est une collectivité, elle a intérêt à le demeurer. Troisième remarque, en invoquant perpétuellement, à tout bout de champ, sur n'importe quel sujet, le misérabilisme, le paupérisme, le dolorisme, comme Anne Yernot, que j'aime pourtant tant, et qui a forgé les années d'extrême-gauche, des années où l'extrême-gauche passait par les femmes, chez moi, et pas par les hommes, ou Édouard Louis, à qui il faut reconnaître un état instantanément, en étant constamment dans la consolation, en étant constamment dans la compassion, jamais dans la compréhension et jamais dans la considération, en donnant l'impression que certains élus qui se nourrissent du malheur des gens voient deux 747 s'écraser sur leurs chaussures à chaque instant, c'est la mauvaise voix. On courbe la tête, on accepte la fatalité, l'ordre des choses, comme dirait Jaurès, le message triomphant de ceux qui sont nos adversaires. Les hiérarchies établies, moi, je les refuse. Outre la résignation et le découragement de sentiments qui me sont totalement étrangers, il y a un non-dit, malsain, dans le concert des lamentations, qui diffuse une thèse que moi, personnellement, je trouve un peu arrogante, un peu méprisante, un peu élitiste, et que je n'accepte pas. Le bien, le beau, le bon, c'est réservé à d'autres, et ce n'est pas accessible à tous. La ville la plus pauvre de Normandie n'y aurait pas le droit et en serait exclue. Je pense que c'est totalement faux. J'écoutais jeudi soir notre député, Philippe Brun, en meeting, dire que certains bailleurs sociaux s'entouraient d'architectes médiocres pour des bâtiments sans intérêt, sans se préoccuper de leurs occupants. Nous, on revendique l'exceptionnel. Nous, on revendique l'excellent. Nous, on revendique l'exemplaire. Pour tous, comme l'école laïque, pour tous, gratuit et obligatoire, comme un logement décent, sans trace épouvantable. Mais si, je vous assure, comme le travail digne, comme la retraite équitable. Et donc, il y a des choses qui nous rassemblent et qui nous rapprochent. Parce que si vous pensez que dans les 32 qui sont ici, il y en a un seul qui supporte des logements avec des moisissures, un seul qui pense que le travail ne doit pas être rémunéré, un seul qui pense qu'on doit partir à la retraite à 70 ans, un seul qui pense que l'école des curés c'est mieux que l'école de la République, vous me le direz parce que je n'en ai pas vu un seul. Et ça, ce sont des vrais combats, pas des combats de personnes, ce sont des combats d'idées. Quatrième remarque, en termes de propagande, la question fondamentale, c'est est-ce qu'il faut donner aux gens, à nos concitoyens, à nos électeurs, ce qu'on peut promettre, ce qu'on peut tenir, ce qu'on peut payer ou est-ce qu'il faut leur donner ce qu'ils veulent entendre, quitte à ne jamais le leur donner ? Ça, c'est une question qui est fondamentale. Faut-il s'éloigner le temps d'une élection du concret, de la rationalité, à grands coups de discours vaudou et d'argent magique ? Le réveil risque d'être difficile. Et là, c'est là où on installe l'extrême droite et le Rassemblement national. L'illusion à la rigueur, elle peut tenir, elle peut fonctionner pendant six semaines de campagne à destination d'un public militant venu d'on ne sait où, mais pas pendant sept ans. Je vous assure, on va droit à l'échec, on va droit à l'effondrement de la gauche si on est une gauche populiste, démagogique. Il ne faut pas, il faut être une gauche qui tient ce qu'elle promet. La politique, ça doit être le reflet de la vérité. Ça, vous ne me verrez jamais dans un seul budget dans cette salle mentir sur la dette, mentir sur les impôts, mentir sur nos recettes, mentir sur nos dépenses. Je le dis toujours et je crois que j'ai un témoin, il faut dire aux gens la totale vérité. Après, nous jugerons, mais rien de pire que de commencer par un mensonge et je ne veux pas le faire. Il faut dire ce qu'on va faire, il faut faire ce que l'on a dit comme nous le faisons. Je n'aime pas le mensonge parce qu'il est avant tout de la manipulation et la manipulation, c'est quelque chose d'assez moche. Cinquième remarque, ne vous inquiétez pas, il n'y en a que dix. Le progrès, la réforme, la science, doivent-ils nous guider ou bien faut-il fomenter la révolution, attendre, je vais prononcer le mot qu'il faut prononcer, attendre la rupture. Peut-on procéder étape par étape pour améliorer tout ce qu'on peut améliorer ou bien faut-il espérer le grand soir et l'arrivée des lendemains qui chantent ? Là encore, c'est quelque chose qui va nous différencier. Moi, je crois aux avancées que nous avons réalisées peu à peu, pierre par pierre, dossier par dossier, à Val-de-Reuil, dans les écoles, dans les logements, dans les rues et dans les stades et je ne veux pas y renoncer. Je ne veux pas dire comme ça, par facilité de discours, par facilité de tribune, avec un public qui m'applaudirait, ce qu'ils ont fait, ce

n'est rien, ce qu'ils ont fait, c'est nul, ce qu'ils ont fait, c'est moche. Ce n'est pas possible de dire ça dans un débat politique, ce n'est pas possible dans une ville ouvrière et populaire de considérer que l'amélioration des conditions de la vie des gens, c'est sans intérêt, c'est notre combat à tous, c'est le combat de la gauche, c'est le combat du logement, c'est le combat du travail, c'est le combat qui nous mène et je n'arrive pas à le comprendre. Nous n'avons pas tout fait, ça c'est certain et tout ce que nous avons fait, probablement, on ne l'a pas fait bien. Il y a deux ou trois choses quand même dans un discours qu'on pourrait retenir en disant ils n'ont pas été totalement idiots, ils n'ont pas été totalement insensibles, ils n'ont pas été totalement incompétents. Cette espèce de mur de la honte qui consiste à dire tout ce qu'ils ont fait ne sert à rien et c'est ce qui a été répété et tout ça n'est pas bon. Il faut se souvenir de ce que la ville a été entre les années 90 et 2010, vous vous en souvenez probablement, c'était un peu la descente aux enfers, depuis peut-être un peu de la résilience, de la résistance, certains disent de la renaissance. On ne peut être aveugle et sourd à ce qui nous entoure. Le débat politique national, le débat législatif, le débat présidentiel ne peut pas confisquer au détriment des habitants l'action quotidienne que l'on doit faire à leur endroit. Bien sûr que certains veulent être élus, bien sûr que certains veulent être députés, bien sûr que certains s'affichent un grand parcours dans un grand parti politique, tant mieux, mais qu'ils aient la gentillesse de le mettre 5 secondes dans leur poche et avec leurs yeux, avec leur cœur, avec leurs sentiments, de regarder ce qu'il fait et de dire de temps en temps ça c'est bien, on devrait l'appuyer, ça on devrait le soutenir, ça c'est une bonne idée, ça je vais le reprendre plutôt que d'aller chercher des idées qui sont par essence meilleures parce qu'elles sont différentes. Parfois dans une petite commune de 15 000 habitants, les mêmes idées chez tout le monde sont des bonnes idées qu'il faut suivre. Parfois dans une petite commune de 15 000 habitants, les bonnes idées sont celles qu'on ne peut pas financer et qu'on aurait bien aimé faire. Et quand quelqu'un arrive et dit je ne comprends pas pourquoi ils ne l'ont pas fait, ils ne l'ont pas fait parce qu'ils n'ont pas eu les moyens. Les moyens il suffit de les trouver, certes, mais moi je ne l'ai pas cette ardoise magique et c'est ça qui est compliqué. On doit reconnaître le changement qui s'est passé ici. Il est social, il est sociétal, il est solidaire. Il est aussi, et vous avez à côté de vous quelqu'un en qui je crois et que j'estime particulièrement, qui est la première adjointe. Il y a eu une transition ici qui est une transition écologique et environnementale. Il y a une place du vélo qui a changé, il y a une place de l'arbre, de la végétation, il y a une place de la vie et de l'environnement qui n'a pas été la même. Cette transition, elle a été aussi - je vois Ousmane qui est également à côté de vous, elle a été numérique, elle a été aussi avec Christian Avollé et avec d'autres, Dominique Lego, elle a été technologique. Il y a des choses qui se sont produites ici et moi en bon social-démocrate, je crois en l'homme, je crois au collectif, je crois au centre de l'histoire. Je préfère agir au présent, maintenant, tout de suite, dès demain matin pour construire le futur que ressasser des regrets, des remords, des révolutions, des ruptures qui sont quand même un certain nombre de choses qui sont attachées au passé. Donc je préfère conquérir ce qui peut l'être, c'est ça ma méthode, j'essaie de l'expliquer, tout de suite, immédiatement pour le pouvoir d'achat, pour les fins de mois et peut-être remettre à demain ce que je n'ai pas pu faire aujourd'hui mais avec cet objectif dans la tête mais tout de suite, j'agis pour les gens. Je ne dis pas c'est quand Jean-Luc Mélenchon aura gagné que tout s'arrangera. Non, je pense qu'on n'attendra pas ça. Ça va être compliqué que ça arrive et donc ça va être compliqué quand même. Ça n'est pas facile. Si vous pensez que c'est facile, prenez votre téléphone, téléphonez à Jean-Luc et dite- lui Jean-Luc, ça va être facile. Moi, je pense que c'est compliqué. Ça va être compliqué à Paris, ça va être compliqué dans plein d'endroits. On le voit bien. Donc, sixième remarque. Est -ce que c'est mal de faire confiance à l'expertise ? C'est une question fondamentale qui a été posée pendant la campagne. Je l'entends une fois. Est-ce que quelqu'un qui ne connaît rien au sujet est le mieux placé pour le traiter ? La sagesse des juniors vaut elle celle des anciens ? Oui, définitivement. Mais pour piloter un avion, souvent, vous reconnaîtrez qu'on préfère le commandant de bord plutôt que le bagagiste. C'est injuste, mais c'est la vérité. C'est injuste affectivement, c'est injuste amicalement. Parfois, le bagagiste, c'est le type le plus sympa de la Terre. Parfois, c'est le plus syndicalisé. Mais ce n'est pas le meilleur pour piloter l'avion. À un moment, il faut le reconnaître. Il y a même des gens qui ne se rendent dans un avion que quand le type qui le pilote a des cheveux blancs. Là, c'est peut-être un

peu exagéré. Parfois, il peut avoir une mèche. Mais toujours est-il que c'est injuste, mais c'est techniquement avisé. Il est de bon ton, aujourd'hui, de remettre en cause. Et c'est un peu ça qu'on fait, d'une certaine façon. Le médecin, quand il vous prescrit les médicaments. Le professeur, quand il vous dit d'où on vient et notamment du Big Bang. Le savant, quand il découvre de nouvelles propriétés chimiques ou physiques et matériaux. On va dire le nom que ça porte. C'est de l'obscurantisme. Et en politique, ça s'appelle du populisme. Alors, c'est du populisme d'extrême-gauche, du populisme d'extrême-droite, du populisme d'extrême-centre, du populisme d'extrême -ce que vous voulez. Mais ça reste du populisme. Quand nous indiquons, nous, ici, dans ce conseil municipal, et vous le verrez, un niveau de dette à rembourser, un niveau d'impôt à ne pas dépasser, un niveau d'investissement à atteindre, on le détermine avec objectivité. Parce que même pour un budget moins chantier, il n'y a pas de réalité alternative. Pas dans une ville de 15 000 habitants, malheureusement. Et c'est cette transparence, c'est cette franchise, c'est cette honnêteté que je vous propose de partager. Et j'y ajouterai, en ce qui nous concerne, et j'espère que vous voudrez bien nous la reconnaître, l'intégrité. C'est la marque de notre socialisme municipal. Et là, il y a un choix qui est simple. Soit vous nous les accordez, soit vous ne nous les accordez pas. On peut se tromper. On peut suivre les mêmes opinions. Mais ici, on est franc, on est transparent, on est honnête, et on est intègre. Vous ne verrez pas, dans Paris -Normandie, des histoires de notes de frais du maire. Vous ne verrez pas cela ici. Mais heureusement... Alors là, on est en plein dedans. Quand c'est dénoncé, c'est tant mieux. Mais quand ça n'existe pas, c'est simplement heureusement. Vous pouvez vous en féliciter. Un sourire peut éclairer votre visage. Une satisfaction, aborder votre cœur. Une envie que ça se passe mieux encore, traverser votre esprit. Ce n'est pas grave. Ça ne vous enlèvera rien. Les 381 qui vous aiment, ils continueraient à vous aimer. Mais si, ils continueraient à vous aimer, je vous assure. Ils vous en veulent à peu d'avoir perdu, ça, c'est sûr. Mais quand même, peut-être même parmi les 32 qui sont restés sur le tapis. Mais je vous assure que les gens vous aiment. Je vous assure. Il y a certaines personnes qui vous aiment. Je vous assure. Septième remarque. Certains partis revendiquent d'être guidés par une idéologie plutôt que par un programme. Tandis que nous, évidemment, malgré Jaurès, malgré Blum, malgré Mendes, nos modèles, on agirait au fil de l'eau, on serait totalement incapable, mais on serait nul. Moi, je pense que c'est la doctrine qui nous fait du mal parfois et qu'on devrait avoir un peu plus de souplesse, d'intelligence. Les gens, ils n'arrivent pas dans votre bureau avec une doctrine. Ils arrivent en vous demandant un emploi, un logement, une aide, un coup de main. Ils veulent que vous enterriez leur grand-père, que vous fassiez l'acte de naissance de leur enfant qui vient de naître. C'est ça qu'ils vous demandent. Il n'y a pas un acte de naissance qui est de gauche et un acte de naissance qui est de droite. On n'enterre pas quelqu'un au son de l'international ou un autre. Voilà. Non. Oui, si on peut. Alors, on a déjà enterré des gens au son de l'international. Leurs amis. Mais je veux dire, la mairie, assez rarement. On n'a pas d'orchestre. Vous êtes au courant. Donc, ça serait quand même compliqué. Le ministère de la Parole n'a jamais fourni un emploi, jamais fourni un logement, jamais fourni un stage, jamais fourni une alternance. C'est ça, le problème. Et donc, l'idéologie, si c'est l'art du magicien et l'art de l'apparence, si le magicien est habile, tant mieux. S'il ne l'est pas, c'est un peu embêtant. Moi, je ne veux pas persuader, je veux convaincre. C'est simplement ça. Les gens sont des adultes. Je ne veux pas d'une démocratie de crédules et de complotistes. Je veux la république des citoyens et des hommes de bonne volonté. Je pense que le populisme conduit un peu à l'immobilisme. Moi, je veux le partage des richesses, le transfert des connaissances, la fin des démonstrations de puissance. Je pense à l'agglomération, je pense à d'autres. Et à Val-de-Reuil, qui est dans le monde, cela vaut, à mon avis, toutes les idéologies. Huitième remarque, il n'y en a que dix. L'Internet, c'est une question qu'on peut se poser ensemble, tous les deux. Vous et moi, face à face, les yeux dans les yeux. Est-ce que l'Internet a fait du bien à la démocratie ? Moi, je n'en suis pas tout à fait sûr. Est-il bon qu'avec un peu d'intelligence artificielle, on donne l'impression qu'une réunion à 50 soit l'équivalent d'un meeting à 400 ? Je pense que ce n'est pas honnête. Et d'où vient la brutalité du débat politique ? De l'enfermement auquel condamnent les réseaux sociaux, si vous me permettez. Dans le monde digital, des études récentes ont montré que la vérité exige six fois plus de temps, six fois plus de convictions, six fois plus de gens qui la transmettent que les fake news. Si cela ne s'arrange pas, ce

n'est pas grave. Je préfère retomber dans mon écran, je vais trouver des gens qui vont me confirmer dans ce que je pense et je préfère refuser la réalité et la vérité que de la supporter. C'est ce qu'on appelle la pensée paresseuse. Nous devenons nos propres éditorialistes, nos propres directeurs de conscience, nos propres critiques. La réalité, le pire, c'est que ça me fait, moi, j'ai l'impression, que ça produit une certaine monotonie, une certaine cacophonie, un certain conformisme et un certain désordre. Quand on a à la fois le conformisme et le désordre, ce n'est pas un bon résultat. C'est ce qu'on appelle l'avarice cognitive. Et sans vérification, du coup, les fausses indications, les fausses indignations, elles poussent à la radicalisation. Et c'est là où on rejoint la situation qu'on a connue. Un algorithme entretient artificiellement une espèce de mobilisation factice en ne présentant aucune opinion contraire. Des messages donnent l'illusion d'une mobilisation quand ils ne font que tourner en rond dans un petit réseau. C'est peut-être ce qui peut expliquer parfois la différence qu'il y a entre un nombre de likes qui se calcule par dizaines de milliers et un nombre de présents à une réunion qui se compte sur les doigts d'une main. C'est peut-être ça. Je ne parlais pas de vous. Vous le prenez pour vous, mais ce n'est pas pour vous. Donc, moi, je crains que l'entre-soi numérique fait adhérer à toutes les paniques et que le confinement virtuel amène à toutes les inepties quand on sort de cet univers et ça nous est arrivé tous où il n'y a que des gens qui nous disent le maire va dégager, il fait ses cartons, ne me touchez pas, je suis le meilleur, je suis le premier. On est soudainement et c'est très désagréable et je le comprends que vous l'avez ressenti ainsi. Challenge, confronté, opposé et on est même un petit peu ce qui est dans une organisation telle que la France Insoumise est compliquée, on est même un peu contesté. C'est compliqué, on pensait qu'on était des milliers et on n'est qu'une poignée, certains n'ont pas le courage de l'accepter. Moi je pense à ce cas qu'on a vu aux États-Unis. Un adolescent qui 170 fois avait interrogé son intelligence artificielle sur un certain nombre de choses morbides a été relancé 1700 fois par cette intelligence artificielle sur les mêmes idées morbides. Et je pense que ça fonctionne également malheureusement en politique. C'est-à-dire que l'intelligence artificielle, les algorithmes, l'Internet vous renvoient dix fois plus fort ce que vous pensez déjà. Du coup, au lieu de vous ouvrir à la pensée de l'autre, comme un conseil municipal où il n'y a pas beaucoup d'Internet, elle vous renvoie simplement à votre propre pensée. Quand elle est géniale, c'est formidable. Il y a sûrement des génies ici. Moi je n'en suis pas un. Donc je préfère avoir le conseil de tous ceux qui sont ici plutôt que de regarder un écran et d'être dessus. Je suis certain. Neuvième remarque, l'enfermement dans une communauté digitale, et là, ça me paraît plus important pour nous. Juste vous dire ça. L'enfermement dans une communauté digitale, ça conduit à la fracturation du socle républicain et à la disparition du vivre ensemble. J'en suis persuadé. Le monde que nous avons en commun, vous, moi, nous, tous ici, le public, se disloque et il devient non pas un continent mais un archipel. Tout se vaut. Sans repères collectifs, sans mesures civiques, sans échelles citoyennes. Chaque opinion individuelle est aussi bonne que l'autre. Elle se valent toutes. Les pro-vaccins, les anti-vaccin, tout est légitime. Par conséquent, c'est là où je voudrais vous amener et c'est là le danger. Toute politique publique, rationnelle, à l'aune de cette confrontation avec le numérique, ne peut plus être proposée sans être systématiquement contestée. Et d'une certaine façon, les influenceurs remplacent les penseurs. Et on ne peut plus rien faire. Donc, ce qui a une règle, nous, ici, on aimerait bien qu'il y ait une expérience qui se fasse au collège et au lycée sans écran. Je pense qu'on pourrait l'amener au conseil municipal et également chez les politiques. Comment faire sans écran, sans le secours de l'intelligence artificielle, sans le secours des réseaux, sans le secours des collectivités ? Ça me paraît important. Ma dernière remarque, vous connaissez la phrase de Thomas Jefferson, moi, je l'aime bien, « le vrai peut-il se défendre seul ? » On est en 1776, Donald Trump n'est pas apparu ou pas encore, et Thomas Jefferson pense que oui, le vrai peut se défendre seul. Mais il ne vivait pas à l'époque d'Internet, il ne vivait pas à une époque où, si on publie beaucoup sur TikTok, on reçoit une rémunération parce qu'à force de provocation, on a réussi à avoir beaucoup de gens qui vous ont suivis. C'est une autre époque. Elle n'est pas la plus belle, celle-ci, mais aujourd'hui, vous le savez, on a passé une étape. Autrefois, il y avait des fermes en Iran, en Turquie, en Chine, en Corée du Nord, en Russie, qui étaient des fermes de trolls. Il y avait des gens qui travaillaient et qui publiaient 300 messages par jour, 300 contenus différents. Aujourd'hui, comme vous le savez, c'est l'intelligence

artificielle qui génère les fermes de trolls. Certains partis dans notre pays s'en sont emparés et l'intelligence artificielle construit des adresses. Combien de messages j'ai reçu de gens qui avaient un abonné qui ne s'était présenté sur l'Internet que la veille et ces messages, en une seule fois, recevaient 65 000 likes, 30 000. Je ne sais pas, vous les connaissez peut-être mieux que moi, je les citais de mémoire, mais vous avez apparemment des informations que je n'ai pas sur ces messages. En tout cas, moi, j'ai vu, je suis moins Internet que vous. Et c'est un tout petit peu embêtant parce que pendant que nous dormons, pendant que nous essayons de nous reposer, peut-être que nous essayons de penser à la commune, peut-être que nous essayons de penser à nos projets, l'intelligence artificielle travaille. Et le soir, non pas les 300 gars qui font des trolls comme auparavant, mais les innombrables moteurs de recherche, les innombrables connexions et réseaux se confortent entre elles et cette intelligence artificielle, elle est encore pire et elle est encore plus forte. Et donc, ces milliers de messages générés sans aucune intervention, ces dizaines de messages adressés la veille d'un scrutin sont quand même une chose qu'on pourrait décider ensemble de ne pas faire la prochaine fois. On pourrait y renoncer. Si vous en êtes d'accord, j'en serais très heureux. Et je voudrais vous citer le général de Gaulle parce que je sais que vous avez une affection particulière pour lui. Nous avons su faire avec un mépris de faire face aux dérisoires imputations dont nous fûmes comblés sans jamais en être accablés par la tourbe des intérêts mal satisfaits. Je pense que c'est l'attitude que nous devrions avoir par rapport à tous ces gens qui sont là. Bref, nous n'avons pas cédé à une supercherie qui fait place toujours à une espèce de doute pavloviens, à ceux qui ne sont jamais contents, aux opportunistes des mauvais jours, au pessimisme vulgaire, comme on disait chez les philosophes d'extrême-gauche il y a une trentaine d'années. Nous, nous sommes fiés aux principes, aux valeurs, aux idées, aux libres arbitres des rolivalois qui, comme l'intérêt général, sont permanents et universels. Ils nous ont donné raison par l'élection. Ce que je vous propose et ce que je propose à tous ceux qui n'ont pas été avec nous, c'est de partager cette démarche, de partager cet élan et de partager ces idées. Alors, moi, je fais une promesse solennelle. C'est par cela que je voudrais finir. Cette promesse solennelle, pour moi, elle est républicaine. À Val-de-Reuil, je peux vous l'assurer, dans un premier temps, nous réunirons. Et à Val-de-Reuil, je peux vous l'assurer également, dans un deuxième temps, nous réussirons. Merci.

Je dois passer maintenant au conducteur de cette séance. Je dois déterminer le nombre d'adjoints qui pourront siéger. Dans la limite de 30 % du conseil municipal arrondi à l'entier inférieur, selon l'article L2122 -2 du Code général des collectivités territoriales qui fixent le nombre des adjoints. Article L2122 -2, version en vigueur depuis le 24 février 1996. Création de la loi 96 -142, 96 -02 -21, journal officiel du 24 février 1996. Le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse exercer 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Le maire et ses adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu. Il faut, je crois, que quelqu'un, peut-être, nous propose une liste d'adjoints. Vous en avez l'intention, Mme Rousselin ? »

3. Élection des adjoints

Sous la présidence de M Marc-Antoine JAMET élu(e) maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

3.1. Nombre d'adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit neuf (9) adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations

antérieures, la commune disposait, à ce jour, de neuf (9) adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à neuf (9) le nombre des adjoints au maire de la commune. Si un seul adjoint doit être élu, le président a rappelé qu'il est élu selon les mêmes modalités que le maire, à savoir au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue (*dans ce cas de figure, ne pas remplir la partie 3.2 et passer directement à la partie 3.3*).

3.2. Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. **Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.** Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

À l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une (1) listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées. Ces listes ont été jointes au présent procès-verbal. Elles sont mentionnées dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

Stéphanie ROUSSELIN

« Chers collègues, je suis très fière de vous présenter la liste des adjoints que nous allons soumettre à votre vote. Nous avons essayé de construire une équipe engagée, dynamique, proche des citoyens et surtout ancrée dans les réalités de notre commune. Chaque membre de cette équipe apporte son expérience, ses compétences et sa sensibilité. Et c'est cette complémentarité qui va faire notre force. Elle va nous permettre d'être efficaces et également à l'écoute des attentes de tous les habitants. Donc, cette liste que je vous propose, c'est une équipe qui est soudée, prête à s'investir pleinement avec sérieux énergie et ambition. Et je vous remercie pour la confiance que j'espère que vous allez nous accorder »

Marc-Antoine JAMET

« Je vous remercie. Est -ce que d'autres personnes voudraient proposer d'autres listes d'adjoints qu'ils soient dans la majorité ou qu'ils soient dans la minorité ? Je n'en vois pas. En conséquence, on vous distribue des bulletins. Je vais appeler Mme Jeanne Pouhé qui, en tant que secrétaire de séance, va, je l'imagine, appeler les différents votants. »

3.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 33
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c-d]..... 32
- f. Majorité absolue ⁴..... 17

<u>INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE</u> (dans l'ordre alphabétique)	<u>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</u>	
	En chiffres	En toutes lettres
ROUSSELIN Stéphanie
.....

b. 3.6. Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Stéphanie ROUSSELIN.

Marc-Antoine JAMET

« Merci. Et donc, on peut proclamer la liste des adjoints menée par la première adjointe Stéphanie Rousselin, élue par 32 voix et un blanc. Félicitations, Mme Rousselin, félicitations aux adjoints. Et, deux ou trois petits mots. Il y a évidemment des gens auxquels on songe à l'instant présent. C'est tous ceux, je le redis, qui ont fait partie de nos équipes successives, qui ont fait un travail formidable, ceux qui déménagent, ceux qui s'arrêtent et ceux qui continuent. Mais, en tout cas, c'est une communauté qui se forme de tous ceux qui ont été élus depuis 4 ou 5 mandats à Val-de-Reuil. Pensées évidemment à trois personnes qui sont Marie Nimier, Éric Lofidi et Ishak Dahmani qui étaient avec nous. Ishak était le 33e. On aurait bien aimé qu'il soit élu. Il ne l'a pas été, malheureusement. C'est une grande tristesse pour nous parce qu'il nous aurait énormément apporté par ses qualités. On espère tous qu'il va se retrouver à Los Angeles dans la catégorie qui est la sienne. C'est vraiment un très grand espoir qu'on peut tous avoir et ça aurait été un formidable étendard pour la commune et pour le conseil municipal, bien entendu. Et puis, on aime bien Ishak Dahmani. Ce que vous venez d'entendre est important protocolairement. Moi, j'ai un peu l'habitude de considérer que tout le monde est adjoint. Je le redis. Vous m'avez déjà vu avec le préfet ou avec d'autres. Toute personne qui est membre du conseil municipal est immédiatement présentée comme maire adjoint au minimum si ce n'est pas maire tout court. Il faudrait qu'on explique bien comment on va travailler et puisque c'est nécessaire dans cette première séance qu'on puisse expliquer comment les gens vont fonctionner autour de Stéphanie Rousselin - qui va être chargée de la coordination du conseil municipal de la transition écologique et de la politique de la ville. Coordination parce que c'est un poste qui existe dans beaucoup de communes et que nous n'avons pas jusqu'à présent ou pas de la même manière. La transition écologique parce que les résultats qu'elle a apportés à ce secteur sont exceptionnels. On se rappellera tous qu'on a un vélo en or massif qui est sur un des ronds-points de la ville qui lui a été offert par l'association des villes qui font du vélo. La politique de la ville parce que c'est très proche du maire réunion avec l'agglomération, du préfet qui sont nombreuses et parfois un peu fatigantes. Elle pourra travailler avec Anne-Cécile Vincent qu'elle ne découvre pas, conseillère municipale à la biodiversité et à la santé environnementale et Honda Svinh que je salue également conseiller municipal aux mobilités douces. Deuxième secteur il sera mené par Fadila Benamara qui va être adjointe en charge de la vie de la réussite et des communautés éducatives c'est à dire qu'on y voit les centres de loisirs, les écoles bien évidemment, un certain nombre de relations avec des institutions éducatives. Safia Behilil qui sera conseillère municipale à la parentalité et aux familles fonctionnera autour, Béatrice Deboissy qui sera conseillère municipale à la réussite éducative et aux conseils d'écoles, également Elisabeth Lambert qui sera conseillère municipale à la petite enfance. À la jeunesse et aux sports un trio de choc : Christophe Cornillot sera conseiller municipal délégué à la jeunesse et au sport, Goulwen, Doucouré conseiller municipal à la médiation sociale et à l'accès aux loisirs - on verra tout à l'heure

qu'il y a un dossier qui est déjà sur la table – et Lena Aboki conseillère municipale au sport. On sait, et ce n'est pas Rachida Dordain qui me dira le contraire, qu'il y a de nombreux événements, il y a de nombreux clubs, il y a de nombreuses médailles, il y a de nombreuses coupes, il y a de nombreux podiums également. Christian Avollé est adjoint aux travaux et au cadre de vie. On aurait dit autrefois qu'il aurait été adjoint aux services techniques. À la culture et au patrimoine, ils sont là aussi habitués à travailler ensemble, Aurélie Lefebvre qui sera adjointe à la culture et aux pratiques artistiques, tandis que Mark Guillon sera conseiller municipal en charge du patrimoine culturel, communal et des archives municipales nous apportant toutes ces qualités d'archéologue. Nous continuerons par l'emploi, l'insertion et la relation aux entreprises avec une équipe qu'on a voulu renforcer autour de Lahsaine Aït Baba, adjoint à la création d'emplois et à la lutte contre le chômage, avec Sylvie Cardona Gil qui a une belle et grande expérience en la matière, conseillère municipale à l'insertion professionnelle des jeunes, et Sena Delikaya, conseiller municipal aux relations avec les entreprises et au développement économique (Valdepharm en fait partie bien évidemment). Solidarité, c'est un pôle important dirigé par Rachida Dordain, vice-présidente du CCAS et adjointe en charge des solidarités, Inci Altuntas, qui fait que Val-de-Reuil est de moins en moins un désert médical et qui cherche à le faire encore moins, sera la conseillère municipale déléguée à la santé, au handicap et à l'égalité femmes -hommes, sujet dont elle s'était d'ailleurs emparée déjà lors du mandat précédent. Safia Behilil est la seule je crois à être dans deux équipes puisqu'elle sera également conseillère municipale à la parentalité aux familles dans deux équipes mais avec le même titre. Deniz Yerlikaya sera conseillère municipale à l'accès aux droits. Je rappelle, c'est peut-être la chose la plus importante qu'on ait dit ce matin, que l'État nous a enlevé un million d'euros par rapport au budget primitif et qu'il va donc falloir le chercher ce million d'euros. Un pôle très intéressant, c'est celui de la participation citoyenne, du bénévolat, de l'accueil des nouveaux habitants, avec Benoît Balut et Carole Cadéa. Benoît Balut, adjoint en charge de la participation citoyenne et du grand âge. Participation citoyenne c'est tous les conseils citoyens jeunes, seniors, de l'aménagement, les réunions avec les quartiers et les rencontres avec les associations. La vie associative est confiée à Philippe Boucat, qui sera conseiller municipal délégué au logement et aux associations et à qui on a demandé de réviser le mot « non ». Non pas aux gens qui en souhaitent, mais aux bailleurs. Car de temps en temps il faut être ferme. Jeanne Pouhé sera conseillère municipale aux jumelages et aux échanges internationaux. Quant à Claude Fouak, bien évidemment pour sa parfaite connaissance des associations, sera conseillère municipale au bénévolat et à l'engagement associatif. Dominique Lego sera l'adjoint en charge de la sécurité, de la proximité et de l'état civil. À ses côtés, Patrick Gressent sera conseiller municipal à la sécurité des bâtiments recevant du public (qu'ils soient privés ou publics) et à la gestion des risques climatiques et industriels. Jean-Jacques Coquelet sera adjoint aux finances. Ousmane Ndiaye s'occupera de la transition numérique et des nouvelles technologies. Benjamin Marc sera rapporteur du budget et conseiller municipal à la commande publique. Arrivent des gens que vous verrez beaucoup parce qu'ils sont en charge du commerce, des marchés et manifestations. Il s'agit de Marilyne Deslandes, conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat, et de Nabil Ghoul, conseiller municipal délégué chargé des marchés et des manifestations municipales. Il faut que je vous dise enfin que cette liste va être complétée par un certain nombre de gens qui siègeront à l'agglomération : Marc-Antoine Jamet, Stéphanie Rousselin, Ousmane Ndiaye, Aurélie Lefebvre, Philippe Boucat, Rachida Dordain, Christian Avollé, Marilyne Deslandes, Christophe Cornilleau, Safia Behili-Ramdane, Benoît Balut.

Je finirai, si vous en êtes d'accord avec les 100 prochains jours.

Dans les 100 prochains jours, deux nouvelles aires de jeu seront installées : celle qui prendra place au cœur du quartier des Noés, favorable donc à la jonction des 100 pavillons individuels et de l'éco - quartier, la seconde sera évidemment à côté de l'école Victor Hugo et servira à la fois à l'école et au quartier. Une aire de jeu va être modernisée c'est celle du Cavé Bas, à la limite du Vaudreuil et de la rue de la Marlotte. Et puis, après les vacances d'avril, la cyberbase sera enfin inaugurée avec beaucoup de choses pour accompagner les administrés dans la dématérialisation de leurs démarches

administratives, mais également un espace de production audiovisuelle de multimédia, pourquoi pas d'internet responsable et rationnel dans lequel il n'y aurait pas de dépendance et pas d'addiction pour accompagner tous ceux qui ont des projets artistiques. Et puis le cinquième, puisqu'on me dit qu'il 'agit de 5 opérations importantes, c'est l'ouverture du nouveau parking végétalisé de Léo Lagrange qui est vraiment un bonheur pour le quartier, un bonheur pour Léo Lagrange et une vraie qualité pour l'environnement.

5 gros projets seront engagés et verront des études préalables lancées. D'abord il va falloir déterminer avec les dirigeants du FCVR, accompagnés d'un bureau d'études spécialisé, la solution technique et matérielle la plus appropriée pour réaliser en 2027 un nouveau terrain de football derrière le stade Jesse Owens qui complétera les aménagements mis en place par la ville entre 2020 et 2026. La question c'est évidemment comment on peut épargner le terrain d'honneur, on a vu que récemment qu'il était un peu sous l'eau, comment on peut soulager le synthétique également pour répondre à la croissance des effectifs qui est importante, accueillir de nouveaux licenciés et qu'on situe une nouvelle équipe. Il y a une chose qui est importante, et pour laquelle il va falloir lancer un concours, qu'on lance des études de sol... On ne pouvait pas le faire avant d'être élus. Des gens qui lanceraient un concours sans savoir s'ils seraient élus, ce serait quand même bizarre, c'est la salle des fêtes. Composée de deux salles : une qui s'appellera définitivement la bamboche, c'est celle qui permettra de faire des grands repas, avec une cuisine, 60 et 80 places, et celle qui fera 250 places qui sera évidemment dans des tarifs qui sont comme tous ceux de Val-de-Reuil, les plus bas du département. On parle de la gratuité, mais on a les tarifs les plus bas partout c'est -à -dire que la gratuité dans un seul truc avec des tarifs hauts ailleurs ce serait une mauvaise idée. Je n'ai donné qu'un seul point sur la feuille de route, c'est faire en sorte qu'elle soit plus belle que celle du Vaudreuil, mais en même temps économique. Viennent ensuite les travaux d'agrandissement de l'école Coluche. Vous savez qu'on refait toutes les écoles, les unes après les autres, celles qu'on reconstruit, celles qu'on refait. On prend des architectes internationaux, puis des architectes parisiens et puis des architectes locaux. Là on est avec un architecte local qui a fait un très beau travail, un projet qui est beau, que Madame Benamara verra. Nouvel espace de restauration scolaire, nouvelle salle de classe, nouveau préau, entrée plus grande pour les parents. Et la piscine puisqu'on est en train de la réhabiliter de l'intérieur, mais également de l'extérieur, verra aussi l'extension du hall d'accueil, la modernisation des vestiaires, l'isolation et l'habillage des façades extérieures, prenant le relais de 3F qui mettra un point final à l'opération de rénovation des 125 logements de la Place aux jeunes. Vous savez que c'est toujours comme ça qu'on travaille : on lance le logement, puis on fait l'équipement qui sert de rotule. Là on n'a pas besoin de le faire, il faut le réhabiliter et tout autour on fait l'espace public, c'est -à -dire ce qu'on appelle l'horizontal. Puis on va mandater un cabinet pour nous accompagner dans la transformation de l'actuelle cyberbase en face du collège Alphonse Allais en studio de musique actuelle qui viendra compléter le conservateur de musique et de danse.

Cinq opérations de voirie ou d'aménagement d'espaces publics décisifs seront faites : sécurisation et végétalisation de la route des Sablons - très précisément de la chaussée de Léry jusqu'à l'arbre rouge dans un premier temps. Puis ensuite dans un deuxième temps, même modèle que d'habitude : piste cyclable, trottoir séparé, végétalisation, sécurisation du trafic. Même principe va s'appliquer à la chaussée du parc, de la voie Marmaille à la fontaine des droits de l'homme, avec la réduction du diabarie, la création de la piste cyclable, du trottoir, etc. Ça se déclenche là, dans les 100 jours. Ça va être assez beau quand même pour notre ville et un bon raccord avec l'avenue des Falaises, un nouveau balcon urbain. Vous savez tous le problème qu'on a eu avant les élections : le balcon urbain qui n'avait pas été calculé spécialement pour les élections, c'est là où on a retrouvé toutes les toupies de béton de la ville nouvelle pour tous ceux qui étaient là entre 67 et 73 / 75. Et donc il a fallu qu'on fasse des sondages avant que ce balcon urbain réponde à son objet, c'est à dire que depuis la médiathèque on voit le théâtre, depuis le théâtre on voit la médiathèque. Aurélie et Marc, deux institutions qui nous paraissent légèrement culturelles. Les travaux de la rampe Dagobert, essentiels parce que les gens disent être déjà nombreux à la prendre et se demandent pourquoi on ne peut pas monter sur la dalle. Parce qu'il fallait finir l'opération de logement, qui là aussi n'est pas finie. Puis la

cour des enfants et l'ensemble de l'extérieur des centres de l'éléphant avec, si je me rappelle bien, une entrée qui est plus adaptée pour les gens qui habitent le hameau de l'Andelle et l'éco quartier. Une entrée qui met moins les enfants dans l'entrée classique et qui les met sur le côté sur une rue avec moins de circulation.

5 grandes décisions. Vous avez tous entendu qu'il y avait des créneaux de pratiques sportives qui nous étaient demandés pour les rolivalois de 16 à 21 ans, parfois de 18 à 25 ans. Il va falloir le mettre en œuvre. Cela nécessite des choix, ça veut dire qui le gère ? es -ce que c'est une association ou est-ce que c'est un service municipal ? Deuxième grande décision, c'est le statut municipal des familles monoparentales. Vous savez qu'appartenir à un grand parti ça a permis parfois d'avoir des propositions qui sont identiques dans plusieurs communes. C'est la proposition de Philippe Brun, c'est celle qu'on avait annoncée avant : tarification des cantines des crèches, des accueils de loisirs, prise en compte pour les logements, capacité de garderie. Safia je crois est en charge de cela, avec ses deux chefs de file qui sont successivement Rachida et Fadilla. La troisième décision c'est un plan de formation à destination des agents pour que l'on puisse véritablement publier une liste de 15 safe places, y compris le samedi et le dimanche pour une personne qui a déjà signalé qu'elle vivait dans un contexte violent - je veux dire familial. Pour pouvoir trouver à la fois une personne répondant et référente, et un endroit où la sécurité jusqu'à la venue, dans les cas les plus tragiques de la police nationale ou de la police municipale. La prise en compte des enfants, la capacité à trouver une aide juridique ou une aide sociale est assurée, il est clair que dans les 15 safe places il y aura le CCAS ça me paraît assez évident, mais qui n'est pas ouvert tout le temps, donc ça veut dire qu'il doit y avoir d'autres endroits. Je rappelle qu'il peut y avoir des endroits privés et des endroits publics, le tout c'est que la personne soit à la fois formée, appartienne à un réseau de référents, connaisse un numéro de téléphone, sache quels adjoints elle doit contacter. Concernant les grands donneurs d'ordre du territoire, c'est bien de passer sur les piquets de grève, mais encore faut-il après recréer un rapport de force. C'est Sena Delikaya qui devra faire en sorte que les principaux donneurs d'ordre voient une conférence générale qui s'appliquerait aussi bien au nombreux rolivalois qui travaillent chez eux, qu'à la capacité à créer une bourse transparente de stages et d'alternance, à la facilité et à apporter du mécénat. Et puis dire, comme on l'a fait déjà de nombreuses fois quand même ne l'oublions pas avec Sanofi, dire des choses un peu dures à nos amis qui, vous le constaterez monsieur Rabotot, ne se sentent pas du tout rolivalois. La cinquième chose, c'est avant le banquet des aînés, un service de navette gratuite mensuelle pour aller au cimetière, avec plusieurs points de prise en charge au travers de la Ville. La même chose, qui va être plus compliquée, va être de créer la gratuité de la ligne (parce que ça ne dépend pas que de nous. Donc on peut le dire dans un programme et puis s'en gargariser, mais après c'est plus compliqué) qui mène à l'hôpital des Feugrais. Vous avez d'ailleurs lu que dans une ville voisine, c'est vraiment - je pense à Inci, mais je pense beaucoup à moi aussi - c'est bien la peine qu'on se soit dévoué pour le scanner, l'IRM. Quand ça profite à tous on pratique le pardon des offenses, mais moi j'avais cru comprendre que c'était un peu par d'entre gens politiques qu'on était arrivé à avoir les installations de l'hôpital de Louviers-Val-de-Reuil, qui ne s'appelle plus que Louviers dans la bouche de L'Élu dont je parle, et j'ai trouvé ça un peu amer qu'on ne soit pas associé à ce travail que nous avons fait en commun. Donc quelque chose de compliqué : il va falloir que ce soit gratuit, en passant évidemment par la compagnie choisie par l'agglomération, et avec le support de la GUSP. Il faudra que la GUSP livre le titre gratuit à domicile si je suis fatigué ou si j'ai une capacité de motricité qui n'est pas celle de quand j'avais 19 ans.

5 rendez-vous, 5 démarches avec nos partenaires dont je ne voulais pas parler pendant les élections parce que ça aurait été trop facile. Sur beaucoup des sujets que l'on a, on sait que c'est mon logement 27. Donc j'ai évidemment convoqué le directeur de mon logement 27. Je n'allais pas le faire avant l'élection. 17 millions d'euros obtenus pour la rénovation des arcanes. Ça veut dire je l'espère tous les convecteurs, toutes les ventilations qui fonctionnent, toutes les circulations, tous les éclairages, les extérieurs, également la sécurité des parkings. C'est une somme considérable quand on pense aux 140 millions de l'ANRU qu'on a réussi à avoir. On a également demandé à une magistrate à la cour des comptes, qui a été à la fois avocate et magistrat, de regarder comment le transfert et l'organisation

des jardins familiaux peut s'opérer dans les meilleures conditions pour ceux qui y sont. C'est ça qui est important, dans la plus grande transparence et dans le plus grand calme si tant est que ce soit possible. Je n'ai jamais pensé quand je suis devenu maire que les jardins familiaux seraient l'endroit où il y aurait des pugilats. Et puis évidemment avec le transfert vers l'Offrand, c'est un lieu malin, pas très loin du maraîchage biologique, d'où l'idée qui n'est pas totalement stupide, plutôt que juste devant une école ce qui est plus compliqué. Puis également d'essayer deux choses compliquées : d'arriver à faire un établissement public culturel qui permettrait que ce ne soient pas des personnes différentes qui changent les ampoules au théâtre, à la maison de la poésie, au cinéma, à beau geste etc Troisième chose, la carte scolaire. Là aussi j'ai rendez-vous avec Florence Gauthier, vice-présidente du département aux collèges. Le but est de ne trouver plus aucun rolivalois au collège Hyacinthe Langlois et de faire en sorte qu'on puisse les rapatrier sur les deux collèges rolivalois - puisque les deux sont rolivalois - qui sont Michel de Montaigne et Alphonse Allais.

Et puis je proposerai au maire de Louviers, la tenue d'un CLSPD. Ce CLSPD on le demande, on le souhaite.

Puis nous prendrons rendez-vous avec la ministre de la culture, Catherine Pégard, pour essayer de ne pas être dans le grand coup de rabot qui va frapper tous les équipements culturels absolument partout. Donc on va essayer de sauvegarder ce qu'on pourra : un cinéma à deux salles, dont un d'art et d'essai, un théâtre qui a le succès le plus grand du département - voire pour certains de la région, le conservatoire qui est le meilleur de l'agglomération et qui fonctionne dans un système je dirais de solidarité, de proximité, qui est assez exceptionnel, une compagnie nationale de danse (ça arrive généralement dans les villes de 100 000 habitants), une maison de la poésie qui est considérée comme la plus active de toute la Normandie... Et tout ça systématiquement avec une aide de la commune qui est invisible, qui est systématiquement : pas de loyer parce qu'hébergé par la commune, le cinéma hébergé par la commune, le théâtre, c'est normal, hébergé par la commune, la maison de la poésie, hébergé par la commune, le conservatoire, hébergé par la commune, la compagnie nationale de danse...

Voilà ce que nous devons faire, ce que nous devons faire. Le programme est bien rempli. Je pense que chacune des équipes d'adjoints, de conseillers délégués, de conseillers municipaux, doit en effet se retrousser les manches, c'est le plus important. Les rolivalois nous attendent, ils nous ont montré qu'ils avaient une énorme confiance en nous, une immense confiance en nous, il faut donc y aller, bien travailler.

Inci, c'est obligatoire, voulez-vous lire la charte de L'écu local ?

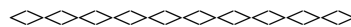
Inci ALTUNTAS

Donc la charte de L'écu local. En application de l'article L1111 -12 du Code général des collectivités territoriales, les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi ainsi que les élus des arrondissements de la ville de Paris et des communes de Lyon et Marseille. Tout mandat local se distingue d'une activité professionnelle et s'exerce dans des conditions qui lui sont propres. Il se traduit par des droits et des devoirs prévus aux articles L1111 -13 et L1111 -14 du Code général des collectivités territoriales. Ces dispositions constituent la charte de L'écu local. Dans l'exercice de son mandat, L'écu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République. L'écu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement ou de tout autre intérêt particulier. L'écu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, L'écu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. L'écu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions. Dans l'exercice de ses fonctions, L'écu local s'abstient de prendre des

mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné. Issu du suffrage universel, L'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions prises dans le cadre de ses fonctions. L'élu local déclare dans un registre tenu par la collectivité territoriale les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat. Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif. Les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leur fonction élective et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi. Les élus locaux sont affiliés pour l'exercice de leur mandat au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L382 -31 du Code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le présent code. Les élus locaux bénéficient à l'occasion de leur fonction d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le Code pénal, les lois spéciales et le présent code. Le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Ils s'exercent dans les conditions fixées par le présent code. Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures. Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L1111 -13.

Marc-Antoine JAMET

*Merci madame Altuntas de nous avoir rappelé l'ensemble de ces règles. Donc normalement le conseil municipal est fini, je dois comme c'est la tradition vous dire quelle est la date du suivant : c'est le mercredi 8 avril. Il faudra voter les taux. Vous allez avoir un dossier bien évidemment mais, je parle sous le contrôle de l'adjoint aux finances, comme depuis 25 ans ce sera les mêmes. C'est-à-dire qu'on ne les augmentera évidemment pas, ce qui veut dire qu'en valeur relative ils baissent et ce qui veut dire que nous avons été dépassés de nombreuses fois - et tant mieux - par des innombrables communes alors que nous étions la championne des impôts.
La séance est levée, je vous remercie. Je souhaite à tous un excellent week-end.*



M. le Maire lève la séance à 12h30

Le secrétaire de séance

Le Maire
Président de séance